

Allianz der Wirtschaft für eine massvolle Präventionspolitik AWMP

Communiqué de presse

Berne, le 24 octobre 2008

Prévention: une nouvelle base légale n'est pas nécessaire!

L'Alliance des milieux économiques pour une politique de prévention adéquate AWMP considère que de nouveaux règlements législatifs ne sont pas nécessaires pour obtenir des mesures judicieuses et renvoie donc le projet de loi sur la prévention à l'expéditeur. Quant à l'Institut suisse prévu pour la prévention et la promotion de la santé, l'AWMP le rejette catégoriquement.

Loi sur la prévention: L'AWMP dit Oui à une politique de prévention modérée, mais considère cependant le projet de nouvelle loi sur la prévention comme inutile. Les bases actuelles sont tout à fait suffisantes pour une politique de prévention raisonnable et modérée. Comme le montre clairement l'exemple des Etats-Unis, davantage de dépenses en faveur de mesures de prévention et plus d'activisme ne conduisent pas obligatoirement à une meilleure santé de la population, et peuvent même avoir l'effet contraire. En outre, les articles législatifs proposés sont en partie formulés de manière peu claire, voire même contradictoire et le régime fédéraliste du partage des compétences fixé dans la Constitution n'est pas respecté.

Institut pour la prévention: L'AWMP rejette catégoriquement l'Institut suisse prévu pour la prévention et la promotion de la santé. Le danger existe qu'une telle institution développe une dynamique propre et conduise à un gonflement inutile de la bureaucratie étatique. Le financement prévu est plus que problématique et de loin pas assuré. En outre, des compétences des cantons seraient inutilement transférées à la Confédération. Les tâches octroyées par la loi sur la prévention à l'Institut peuvent tout à fait être remplies par l'actuelle Fondation Promotion Santé Suisse.

L'AWMP: l'Alliance est soutenue par un large front et réunit les principales organisations économiques ainsi que diverses organisations de branches. Ces quelque 20 associations membres composant l'Alliance sont placées sous l'égide de l'Union suisse des arts et métiers usam. L'AWMP a été fondée en réponse à l'offensive croissante de régulation à outrance lancée par l'Office fédéral de la santé en automne 2007. Elle s'engage tout particulièrement afin de renforcer la capacité concurrentielle de l'économie dans son ensemble et de certaines branches en particulier ainsi que pour obtenir des conditions-cadre favorable à l'entrepreneuriat.

Pour de plus amples renseignements

Rudolf Horber, secrétaire de l'AWMP, tél. 078 813 65 85